



BIARS SUR CERE

Service Client

3478

Service gratuit
+ prix appel

LA POSTE

1tw0c05wm0a5 - 0000
1/1 - 8553/12252 - 19839 - 309019972
TF - 604245

SD: 865041419555713

SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
LA BRUNETTE
46110 BETAILLE

Raison Sociale :

SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES

BIARS SUR CERE

RIB : 30004 01969 00010154230 70

IBAN : FR76 3000 4019 6900 0101 5423 070

BIC : BNPAFRPPXXX

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des personnes et/ou des dépôts.

www.garantiedesdepots.fr

PERIODE DU 30 SEPTEMBRE 2025 AU 31 OCTOBRE 2025

DATE COMPTABLE	NATURE DES OPERATIONS	DATE DE VALEUR	DEBIT	CREDIT
	Solde précédent au 30.09.2025		145,12	
02.10.25	*COMMISSIONS FACTURE NUMERO 20251001102857593	10.10.25	70,80	
08.10.25	*INTERETS ET COMMISSIONS	01.10.25	6,91	
	TOTAL DES OPERATIONS		77,71	0,00
	Solde débiteur au 31.10.2025		222,83	0,00

* Opération exonérée de la commission de compte

Rappel : votre numéro client est le : 4224561567

Il vous permet de gérer vos comptes et effectuer vos opérations courantes à distance auprès du Centre de Relations Professionnels et Entrepreneurs

au 3478 (service gratuit + prix d'appel),

et complété de votre code secret adressé lors de la souscription,

sur Internet mabanquepro.bnpparibas,

ou sur votre mobile avec l'application Mes Comptes.

Pour obtenir votre code secret, contactez votre conseiller.

Si vous avez une réclamation à formuler, adressez-vous à votre Chargé d'Affaires Professionnels ou à votre Directeur d'agence⁽¹⁾.

Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez par écrit le Responsable Réclamations Clients⁽¹⁾ dont dépend votre agence.

Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée par BNP Paribas, ou en l'absence de réponse de la Banque dans un délai de 2 mois – délai ramené à 15 jours ouvrables pour les litiges portant sur un service de paiement (opération de virement, de prélèvement ou effectuée par carte bancaire) pouvant être de 35 jours ouvrables dans des cas exceptionnels – vous pouvez alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs⁽²⁾, selon son domaine de compétence. Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

⁽¹⁾ Coordonnées disponibles en agence ou sur le site Internet mabanquepro.bnpparibas

⁽²⁾ Consultez le paragraphe "En dernier recours amiable" de la rubrique "Vous avez une réclamation ?" sur le site mabanquepro.bnpparibas